



LE

LARRASSIEN

# ÉTAT CIVIL

## ■ NAISSANCE

Bienvenue à :

- Noam MOREAU né le 28 Octobre 2023
- Eva BARTA née le 21 Décembre 2023
- Lyna BRON née le 04 Janvier 2024

## ■ MARIAGE

Tous nos voeux de bonheur à :

- Oksana MEDYNA & Jean-Baptiste SCHNEIDER mariés le 14 Octobre 2023
- Aurélie COULON & Adrien VEYLON mariés le 21 Octobre 2023
- Fays MASSAT & Didier MÉTAYER mariés le 16 Décembre 2023

## ■ DÉCÈS

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés :

- Guy MERCIER décédé le 18 Octobre 2023
- Elise REY épouse BUSQUE décédée le 30 Octobre 2023
- Florence AMBAL épouse POUYDEBAT décédée le 04 Novembre 2023
- Raoul CAVAGNOLI décédé le 31 Décembre 2023

# INFOS DIVERS

## RAMASSAGE DES GROS ENCOMBRANTS

Une collecte à domicile des gros encombrants (canapé, armoire, matelas, ...) est organisée gratuitement par la Communauté de communes dans la limite de 1m<sup>3</sup>. Pour bénéficier de ce service, merci de vous inscrire au 05 61 82 63 74.

Les gros appareils électroménagers déposés à cette collecte, ne peuvent pas être valorisés. Pensez à les rapporter au magasin lors d'un nouvel achat ou en déchèterie.  
PROCHAINES COLLECTES : 01 FEVRIER & 29 FEVRIER 2024

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en 2008, sont invités à se rendre en mairie le mois de leur 16e anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents (recensement obligatoire).

# SOMMAIRE

04. Institutionnel

05. Ça c'est passé à Larra

06. Vie Municipale

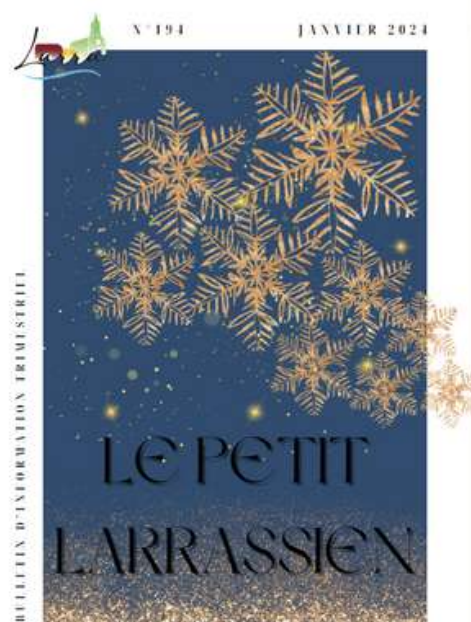
07. Action Social - CCAS

09. Vie Locale

11. Vie Scolaire

12. Vie Associative

15. Culture & Larra



**Le Petit Larrassien**

**N°194 - JANVIER 2024**

**Edité par la Mairie de Larra**

Place Maurice Pontich

31330 LARRA

Tél : 05.61.82.62.54

Directeur de publication : Jean-Louis Moign

Rédacteur en Chef : Claude François

Imprimé sur papier recyclé

Tirage : 100 exemplaires (diffusion numérique)



# LE du MOT MAIRE



Avec la nouvelle année, tout le monde envoie et reçoit les vœux de bonne année.

Je fais de même dans cet éditorial, et j'aurai le plaisir de le faire aussi de vive voix le 25 janvier à la salle des fêtes de Gaussem pour la première cérémonie des vœux aux habitants. Vous pourrez ainsi voir les travaux d'amélioration et de rafraîchissement réalisés par les agents des services techniques.

2024 devrait être au niveau national la première année de retour progressif à la normale : baisse de l'inflation, maîtrise des coûts de l'énergie, baisse des taux d'intérêt d'État.

A Larra, 2024 sera l'année de la réflexion sur notre engagement pour la biodiversité et la transition écologique. Par exemple en supprimant les îlots de chaleur que sont les grandes surfaces goudronnées et bétonnées. Lors de la commission urbanisme du 30 novembre 2023, il a été décidé de créer un groupe de travail associant tous les usagers de la place du village (associations, commerçants, ...) pour penser sa revégétalisation et sa connexion avec le futur jardin public derrière la mairie, en faisant des propositions pour en faire un lieu de détente et de rencontre où on aimera aller. La même organisation sera faite pour les aménagements des cours d'école. Dans les 2 cas, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) accompagnera ces démarches.

2024 sera aussi l'année de mise en service du café restaurant (en mars) avec l'espace de vie sociale du mercredi, et du centre de loisirs (aux vacances de Toussaint) : ces équipements contribueront, j'en suis sûr, à l'amélioration de la qualité de vie des grands et des plus jeunes.

Je vous présente, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Jean-Louis MOIGN

## ÉLECTION EUROPÉENNE - JUIN 2024

Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024** pour élire les représentants français.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à **un tour**.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.

### ***Demande de procuration entièrement dématérialisée :***

Pour faire la demande, il faut se rendre sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr>

Pour les élections européennes de juin prochain, l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative : si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le ministère de l'intérieur et transmise à la commune.

Les procurations faites au moyen de formulaires papier prévus à cet effet demeurent néanmoins toujours valables.



## CONSEIL MUNICIPAL

### Conseil municipal du 16 octobre 2023 :

2023.10.1 Réaffectation des dépenses liées aux études réalisées pour les opérations de travaux du réseau de chaleur, du café multiservices et du centre de loisirs

2023.10.2 Subvention exceptionnelle au comité d'animation

2023.10.3 ONF - Etat d'assiette 2024 – Forêt Communale Larra

### Conseil municipal du 13 novembre 2023 :

2023-11-1 Réaffectation des dépenses liées aux études réalisées pour les opérations de travaux

2023-11-2 Demande de subvention à la Région pour l'étude bourgs centres

2023-11-3 Demande de subvention à la Région pour l'équipement du café

2023-11-4 Demande de subvention à la FFA pour protection gymnase lors de la pratique du futsal

2023-11-5 Vente d'une partie de la parcelle cadastrée AA 0053 pour création de 4 cabinets médicaux

2023-11-6 SDEHG Branchement du centre de loisirs

2023-11-7 Octroi d'une subvention aux Restos du cœur

### Conseil municipal du 11 décembre 2023 :

2023-12-2 Crédits en dépenses d'investissement

2023-12-3 Vente de la parcelle AB 352 située 6 impasse des faisans à Cité Jardins

2023-12-5 Détermination du prix du bois

2023-12-6 Classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée AA 330

2023-12-7 Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Les délibérations sont accessibles sur le site internet de la mairie à <https://www.larra.fr/fr/votre-mairie/conseil-municipal-1.html>

## NOS BOULANGERS

ne supportaient plus le pin, ce qui est un comble. L'entreprise GREG de Larra l'a débité en tranche. La place fut prise par un bel olivier.

Un jolie AVANT / APRÈS en perspective !



## AVIS DE TEMPÊTE

Début novembre, un vent violent a soufflé sur nos contrées, occasionnant quelques dégâts aux arbres les plus vulnérables. Ainsi, les Services Techniques accompagnés des recrues " emploi jeunes " ont procédé aux déblaiement des branchages ainsi qu'à la mise en sécurité des 3 sites concernés (rue de la Plaine - chemin de Bordevieille et chemin de Cantegril).



L'inspection sanitaire de ces érables, notamment situés rue de la Plaine, a révélé que nombre d'entre eux étaient en souffrance irrémédiable. Il va falloir se résoudre à les faire abattre, puis déterminer quelles essences seront plus à même de supporter les nouvelles contraintes climatiques.

## UNE ÉTONNANTE MACHINE

Afin de procéder au raccordement électrique du futur café multiservices, il y avait lieu de chercher, rue Emmenot, les réseaux déjà en place. Plutôt que de piocher et de risquer d'endommager ceux-ci, la solution d'une excavatrice a été retenue. Machine munie d'une trompe alliant le principe de la tarière et de l'aspirateur. Ainsi tout a été mis à jour sans le moindre risque de dommages.



## CIMETIÈRE

Le prestataire de service pour les exhumations interviendra sur les semaines 5 et 6 du mois de janvier, soit entre le 29 janvier et le 09 février 2024.

A cette occasion le cimetière sera fermé aux visites.





## COUPE DE BOIS À CAVAILLÉ

Comme annoncé dans la précédent numéro du Larrassien, une coupe de bois est prévue début 2024 à Cavailé. Le débardage sera réalisé à l'aide d'un quad, car moins impactant pour les sols. La centaine de stères estimée par les services de l'ONF coupée en 2 mètres sera répartie en environ 20 lots de 5 stères, stockée vers les terrains de pétanque. Le prix a été fixé à 40 euros.

Si vous êtes intéressé, adresser un mail à "contact@larra.fr" indiquant votre identité, votre adresse postale ainsi qu'un numéro de téléphone. Un tirage au sort sera organisé dès l'opération réalisée.



## COMMÉMORATION

Ce lundi 13 novembre avait été retenu pour fêter la commémoration de l'armistice de 1918 permettant ainsi d'inclure les enfants des classes primaires. Nous remercions tout particulièrement les professeurs et félicitons les enfants pour la magnifique Marseillaise entonnée a cappella. Soulignons également les ravissantes réalisations des enfants du Service Multi-Accueil (extra-scolaire) sur une idée de Tanguy EYNAUD, notre Directeur Général des Services en l'occurrence des colombes en papier et non pas des paons ! Les gerbes ont été réalisées par MAG FLORIST, fleuriste à Cadours.

Bien sûr, les mauvaises langues souligneront qu'une fois de plus la réalisation technique n'a pas été à la hauteur ! L'an passé c'est une panne électrique qui avait entaché l'évènement, cette fois-ci c'est la téléphonie qui est la cause du désordre.

Un vin d'honneur a été servi dans la salle du conseil au cours duquel il a été permis de rassurer les deux présidents d'association de combattants, Mrs Gilbert ESPINASSE et Dominique JARDI quant à la réussite de la prochaine cérémonie !



Pour le centre du village, 2023 aura été l'année des grandes transformations : création d'un café multi-services, installation d'une chaufferie collective.

2024 ne sera pas en reste puisque la municipalité (à mi-mandat) a déjà vendu une partie du foncier communal pour la construction d'un centre médical privé (côté église) ; envisage la débétonisation de la place centrale et organise le déplacement de l'espace de jeux pour enfants.

Ces divers projets ne font pas toujours l'objet de discussion en commissions et arrivent tout ficelés en conseil municipal sans concertation. Le Maire et les adjoints doivent-ils être les seuls à décider ?

(sachant qu'une partie du coût de ces travaux est obligatoirement supportée par la commune et ses habitants).

La place du village ne pourra pas accueillir toutes ces nouvelles infrastructures sans mettre à mal le stationnement des Larrassiens, l'accès aux commerces déjà existants, le déroulement des évènements festifs, la tenue de la fête locale, le marché de plein vent, les commémorations officielles...sans oublier la circulation des résidents de la rue Emmenot.

Plus de 50 logements seront bientôt construits sous la Mairie, où vont donc s'installer les commerces de proximité et les services pour répondre à ces nouveaux besoins ?

Aujourd'hui, les réserves foncières réalisées par les précédentes municipalités sont vendues.

On peut logiquement, se poser la question de la maîtrise du foncier nécessaire pour un futur aménagement cohérent de Larra. À l'aube de cette nouvelle année, nous vous adressons tous nos meilleurs voeux pour 2024.

Alexandre, Joëlle, Claudine, Nathalie

L'équipe se tient à votre disposition par mail à l'adresse suivante : 4vivonslarra@gmail.com

## NOËL DES AÎNÉS

Le samedi 9 décembre 2023, Mr le Maire, les élus et les bénévoles du CCAS ont participé à la distribution des traditionnels colis de Noël et ainsi ont pu aller à la rencontre des aînés, échanger, recueillir ou repérer d'éventuels besoins pratiques, administratifs ou sociaux, notamment pour les plus fragiles, les plus isolées.



## CHANTIERS JEUNES 2024



Tu as entre 16 et 18 ans et tu souhaites te faire un peu d'argent de poche pour réaliser un projet. Le CCAS te propose de participer à la mission « Chantiers Jeunes » sur les périodes des vacances scolaires.

Pour nous rejoindre, n'hésite pas à contacter Me BOIAGO au CCAS au : 06.76.46.13.16 ou par mail à [ccas@larra.fr](mailto:ccas@larra.fr).

Le dossier d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie, ou téléchargeable sur le site de la mairie de LARRA.

## RENDEZ-VOUS PARENTALITÉ

Suite au questionnaire parentalité diffusé en juin 2023, le CCAS propose 2 rencontres sur le 1er trimestre 2024 sous forme d'échanges et débats :

- Le **Judi 08 février à partir de 20h** à la salle du conseil de la Mairie avec l'équipe PMI (protection maternelle et infantile de la MDS de la Salvétat St Gilles) sur « La gestion des émotions chez l'enfant de 0 à 6 ans »

Plusieurs thèmes pourront être abordés : les limites éducatives, colère et frustration, l'entrée à l'école maternelle...



- Le **Judi 07 mars à partir de 20h** à la salle du conseil de la Mairie avec l'équipe du service de la gendarmerie de la maison de la protection des familles sur la "Prévention des risques autour du numérique, des réseaux sociaux, et du cyberharcèlement"

A l'issue de ces échanges, des outils, ressources et contacts utiles seront données aux familles.

Inscription avant le **vendredi 26 janvier 2024** auprès de Mégane, à l'accueil de la Mairie au 05.61.82.62.54 ou par mail à [contact@larra.fr](mailto:contact@larra.fr)



## ACTION MUTUELLE 2024

### Permanences et Contact

Mercredi 24/01 de 9h/12h  
 Mercredi 20/03 de 14h/17h  
 Lundi 13/05 de 14h/17h  
 Lundi 17/06 de 14h/17h  
 Jeudi 26/09 de 09h/12h  
 Mercredi 27/11 de 14h/17h

Pascale BOURBON  
 Référente association Actiom  
 06.88.26.53.78  
[pascale.bourbon@macommunemasante.com](mailto:pascale.bourbon@macommunemasante.com)  
[www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le CCAS au 06.76.46.13.16



## JOURNÉE JEUNES 2024

Rendez-vous le Samedi 06 avril 2024 au Domaine de Cavaillé, pour la rencontre "Journée Jeunes 2024" et le Battle Mixité, coanimé par l'association AMALGAM et le CCAS de Larra.





## REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le CCAS de Larra tient un registre des personnes fragiles ou isolées destiné à repérer les personnes à risque en cas d'alerte (météorologique, catastrophe naturelle ou situation d'urgence particulière). C'est une obligation pour les collectivités en application de l'article L 121-6-1 du Code de l'action sociale des Familles.

Pour vous inscrire, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie de Larra au **05.61.82.62.54** ou le CCAS au **06.76.46.13.16**, un formulaire à remplir et à retourner vous sera remis.

## LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE



[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



## Le dispositif national GRAND FROID

Le dispositif national Grand froid définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Il existe trois niveaux de vigilance « Grand froid »

**JAUNE ORANGE ROUGE**

Ils sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

Ce dispositif a pour objectifs de :

- Limiter la surmortalité saisonnière en grande partie liée aux épidémies de maladies infectieuses, notamment respiratoires.
- Prévenir les pathologies cardiovasculaires liées au grand froid, en particulier les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux.
- Protéger et prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.

Protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid. Cela concerne les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domicile ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés).

**Pour en savoir plus : [gouvernement.fr/risques](http://gouvernement.fr/risques)**

GOVERNEMENT.fr

## LE SERVICE PORTAGE DE REPAS

La Société Ansamble assure le service de portage de repas auprès des Larrassiens. Ce service s'adresse aux personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente, ainsi qu'aux personnes souhaitant faire une pause culinaire ... 😊

**Pour tout renseignement ou inscriptions contacter :**

**Mme Jackie SEIGNAN au 05.61.82.83.80**







## INTRAMUROS

### AVERTIR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS-TOLOSANS

Peut-être avez-vous déjà téléchargé l'application Intramuros sur votre téléphone portable ?

Savez-vous que vous pouvez alerter les services de la Communauté de Communes des Hauts-Tolosans ?

Il suffit de cliquer sur la fonction "**SIGNALER**" qui se trouve dans la rubrique "**SERVICES**" du bandeau bas de la page d'accueil.

Alerter pour ce qui concerne les incidents de voirie, mais également les dépôts sauvages.

Il est important de signaler l'évènement en étant sur place car le GPS de votre téléphone localisera votre position; vous pourrez joindre un cliché et une description de l'évènement.

## ARNAQUE AU DÉPANNAGE A DOMICILE

Le dépannage à domicile est généralement à l'origine de problèmes pour les consommateurs. Souvent, il s'agit de trouver un dépanneur dans l'urgence et les professionnels indécents peuvent abuser de la situation de détresse dans laquelle se trouve le consommateur. Sachez que des obligations d'information s'imposent aux professionnels du bâtiment., alors soyez vigilant !

Compte tenu du nombre toujours important de plaintes reçues et du nombre d'infractions constatées dans le secteur du dépannage à domicile (64% des établissements contrôlés présentaient au moins une anomalie), la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information des consommateurs sur les arnaques particulièrement variées, relevées dans ce domaine.

*Alors faisons le point ensemble, car un consommateur préparé et averti en vaut deux !*

*A noter*

- La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation encadre désormais plus strictement les publicités émanant des dépanneurs-réparateurs qui interviennent à domicile.
- Le dépannage à domicile regroupe un ensemble d'activités concernant **le bâtiment et l'équipement de la maison**. Dans le **secteur du bâtiment** différentes prestations peuvent être proposées : le dépannage, la réparation, l'entretien, le remplacement et l'adjonction de pièces consécutives à la mise en œuvre de travaux. Dans le **secteur de l'équipement** les opérations de dépannage portent sur des équipements électriques, ainsi que sur les opérations courantes de raccordement d'un appareil ménager.
- En application des articles L. 112-1 et L. 112-3 du Code de la consommation, le professionnel communique au consommateur préalablement à la conclusion d'un contrat, les informations suivantes : le taux horaires TTC, le temps estimé, les éventuels frais de déplacement, les caractères payant ou gratuit du devis et les conditions de rémunérations, ainsi qu'un document précontractuel détaillé de sa société.
- Une fois le contrat conclu, le professionnel doit remettre un exemplaire au consommateur sur papier signé par les parties. Ce contrat doit être accompagné du **formulaire type de rétractation**.
- Il est important de demander à l'entreprise **le prix des pièces** qui seront remplacées pour éviter ultérieurement d'éventuelles surprises.
- Pour toute prestation d'un montant **supérieur à 25 euros TTC**, le professionnel est tenu de vous remettre une facture.
- Si le réparateur que vous avez fait venir chez vous propose de réaliser des prestations supplémentaires de celles dont vous lui avez passé commande, les articles L. 121-21 et suivants du Code de la consommation disposent que vous bénéficiez d'une faculté de **résiliation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat**.
- Si un professionnel vous suggère de réaliser des travaux qui ne semblent pas urgents, prenez le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement
- Il est conseillé de se constituer une **liste d'artisans fiables** pour éviter les erreurs que peut générer le besoin de faire réaliser des réparations en situation d'urgence. Dans tous les cas, prenez le temps de contacter plusieurs professionnels ou artisans pour faire le bon choix, **faites jouer la concurrence et comparez**.



## ACCESSIBILITÉ

Permettre à chacun d'accéder aisément aux bâtiments publics de la commune est la moindre des choses, mais cela n'était pas encore correctement réalisé. Avec l'aide du CCAS (merci Thomas et Florinda) nous avons identifié les difficultés rencontrées par les personnes en fauteuil roulant, qui sont souvent les mêmes pour les poussettes. Voici les améliorations apportées :

- L'accès à la mairie : rendu difficile à cause des pavés, il a été proposé de faire une allée cimentée au droit de l'entrée. Cette solution a été rejetée par l'architecte des bâtiments de France, qui n'autorise pas la modification des pavés. Aussi nous avons réalisé cette rampe côté salle de réception (le bureau de vote), avec un accès pour la médiathèque.



- La salle des fêtes de Gaoussem : une place de parking handicapée a été créée et reliée par une allée cimentée au hall d'entrée de la salle; il n'y aura plus à rouler dans les graviers. De plus, la sortie de secours côté toilettes a été sécurisée par une rampe et un trottoir ; avant, il y avait une marche de 50 cm qui amenait dans l'herbe. Enfin, nous avons réaliser un toilette handicapé avec porte coulissante. Il reste bien sûr des choses à faire et nous nous y emploierons.



- Le parking des écoles : les places de parking réservées aux handicapés ont été réhabilitées, et l'accès depuis le château a été protégé par des potelets pour éviter le stationnement sur trottoir.

Rappelons que rendre le handicap visible facilite l'acceptation et l'intégration. L'an dernier, un match de handi-basket fut organisé à l'animation un mercredi après-midi, et cela fut un succès, au vu des questions des enfants et des essais de fauteuil.

Espérons qu'une autre initiative pourra être renouvelée en 2024 !



## COMME UN CHÂTEAU DE CARTES QUI S'EFFONDRE ...

"L'image est un peu forte mais c'est bien l'impression que l'on éprouve aux annonces successives de décès qui attristent notre commune de Larra ! Celui notamment de Jean-Louis Renaut, tout récemment, le 7 décembre dernier, qui succède à ceux de Ginette Busque, Dominique Chautard, Guy Mercier et Raoul Cavagnoli pour ne citer que les plus récents. C'est comme si Larra perdait soudainement une génération remarquable qui avait aidé le village à s'affirmer après sa création (entre guillemets) du 18 juin 1955 sous l'impulsion du premier Maire Maurice Pontich. Toutes ces familles ont œuvré économiquement ou socialement ou même culturellement à la vie du village et à son essor pour faire naître le Larra que nous connaissons aujourd'hui !

Certes, il en reste encore ... Mais c'est bien la sensation dominante qu'une grande page importante de l'histoire du village se tourne inexorablement ! Condoléances aux familles, certes, mais aussi un grand merci à nos chers disparus avec lesquels nous avons partagé tant de moments formidables ! Gardons en mémoire leurs exemples de vie et continuons à aimer notre village de Larra comme ils l'ont fait avec bonheur durant leurs existences ! Reposez toutes et tous en paix !"

Michel HASTENTEUFEL



## UNE SEMAINE DE DÉPART EN VACANCES DE NOËL BIEN REMPLIE

Depuis Novembre, pendant les garderies et les mercredi après-midi du Centre de Loisirs, les élèves ont préparé des décorations de Noël pour embellir les réfectoires au mois de Décembre.

Les « petits Lutins » de la maternelle ont exposé leurs créations lors de « l'atelier des Lutins » le mardi 19 décembre, durant lequel, les parents ont pu déguster des gâteaux et des confiseries au stand « gourmands » de l'APE de Larra.

Nos cuisiniers ont préparé un repas festif de Noël, le jeudi 21 décembre. La journée s'est finie par une Chorale XXL de l'école élémentaire qui a pris place dans la cour de l'école, des chants en français, anglais et japonais ont résonné dans cette cour.

Merci à tous les parents qui sont venus nombreux pour participer à ces festivités,

Merci aux équipes pédagogiques (Maternelle, Elémentaire) qui ont préparé ces événements avec les enfants,

Merci aux équipes communales (Services d'Animations, Technique, de Cantine, et de Ménage) qui ont préparé les locaux, préparé le repas festif pour que la fête puisse avoir lieu.

Merci à l'APE de Larra d'avoir organisé cet évènement.

Merci à toutes et tous pour cette magie de Noël que nous avons créée et mise dans les yeux de nos enfants durant cette semaine.



A vos agenda !

## JANVIER - AVRIL 2024 à LARRA

Le 9 janvier 2024	Dates	Évènements	Organisateurs	Lieux
janvier	samedi 6	Galette	Bibliothèque	Bibliothèque
	dimanche 7	Galette	Pétanque	Salle Bar Cavailé
	mardi 9	Galette	Génération Larra	Village - Marché
	dimanche 14	Thé dansant / Galette	CCAS Larra	Salle rouge + bar
	mercredi 17	Galette	Marche et Découverte	Salle Bar Cavailé
	samedi 20	Galette	Tennis	Salle Bar Cavailé
	jeudi 25	Stage peinture	L'Art en village	Salle Bar Cavailé
Voeux Mairie		Mairie	Salle de Gaussem	
février	vendredi 2	Vente de crêpes	Asso Parents Elèves	Ecoles
	mardi 6	Chandeleur pièges à frelons	Génération Larra	Village - Marché
	vendredi 9	Expo photos	L'Art en village	Salle Bar Cavailé
	samedi 10 dimanche 11	Compétition à Cavailé	Disc Golf	Salle Bar Cavailé
	samedi 17	Karaoké	Asso Parents Elèves	Salle rouge + bar
	samedi 24	Vernissage expo photos	L'Art en village	Hall + bar cavailé
mars	samedi 9	Portes ouvertes	À petits pas	Salle rouge + bar
	samedi 16	St Patrick	Comité Animation	Salle de Gaussem
	dimanche 17	Compétition à Cavailé	Pétanque	Salle Bar Cavailé
		Atelier décoration	Asso Parents Elèves	Salle rouge
	dimanche 24	Carnaval	Génération Larra	Village + Bar Cavailé
	samedi 30	Compétition à Cavailé	Pétanque	Salle Bar Cavailé
Chasse aux oeufs		Asso Parents Elèves		
avril	samedi 6	Battle mixité jeunes Journée	Amalgam / CCAS	Complexe Cavailé
	samedi 20	Théâtre	ALAC	Salle rouge + bar
	samedi 27	Loto	Génération Larra	Salle de Gaussem
	dimanche 28	Atelier cuisine	Asso Parents Elèves	Salle Bar Cavailé



## MÉDIATHÈQUE

Une fin d'année bien remplie à la Médiathèque !

La fréquentation de la Médiathèque continue de progresser ; l'offre, elle aussi, continue à s'étoffer et se renouveler grâce aux achats de nouveaux livres. La commune se réjouit que la Médiathèque fasse désormais partie des lieux de rencontre du centre village et remercie les bénévoles de l'association de la bibliothèque qui en assurent le fonctionnement et l'animation.

La tranche d'âge "ados" est encore sous-représentée parmi les adhérents ; c'est la raison pour laquelle nous avons tout particulièrement investi en fin d'année dans des séries manga, très populaires chez les jeunes. Nous leur proposons également un atelier pour apprendre les bases du dessin manga le samedi 20 janvier.

Nous renouvelerons au cours de l'année les Escape Games, particulièrement appréciés et qui affichent toujours complet. Une grande première a eu lieu fin octobre avec la première participation de Larra au tournoi inter-Médiathèques Gaming 31 organisé par la Médiathèque départementale. Maxence, notre vainqueur Larrassien, a représenté la commune à la grande finale Mario Kart qui rassemblait les finalistes de 44 médiathèques de Haute-Garonne.



Nous avons proposé à nos plus jeunes lecteurs une soirée pyjama, des lectures de contes et une nouvelle soirée théâtre où 50 enfants de 3 à 10 ans ont rencontré le Père Noël et ses lutins ... un grand succès.

Merci à Gilda (alias Madame Pomme), bénévole de l'association "Lire et faire lire" qui fait des lectures aux enfants les mercredis après-midis.

L'année 2024 s'annonce pleine de surprises à la Médiathèque ; alors... pour ne rien manquer, suivez la page Facebook de la Médiathèque ou le site internet du catalogue en ligne : <https://mediatheque-larra.c3rb.org> et pour emprunter des livres gratuitement, rendez-vous tous les mardis et mercredis de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

A très bientôt !

## AJL - AMALGAM - RENCONTRES VIDEOS JEUNES

L'accueil jeunesse de Larra et l'Association Amalgam ont été invités à participer aux rencontres vidéos jeunes 2023 organisées par J'ouvre l'œil pendant les vacances d'Automne. Une journée autour de la jeunesse, de l'art, du cinéma et de la citoyenneté. Des échanges autour de la confection de court-métrage et de thématiques importantes pour les jeunes : harcèlement, dysmorphophobie, handicap, mixité, insertion sociale et professionnelle, ... Un engagement qui fait chaud au cœur. De nombreux films ont été présentés par les jeunes. Ils ont pu être interviewés, se rencontrer et vivre une belle mixité sociale. Les jeunes de l'accueil jeunesse ont donc la volonté d'y participer en 2024 avec leur propre court métrage.



## LE COMITÉ D'ANIMATION RECRUTE !

Vous aimez travailler en équipe, dans la bonne humeur ?  
 Vous avez envie de vous investir et de consacrer un peu de temps pour l'animation de notre beau village ?  
 N'attendez plus et rejoignez l'équipe du Comité d'Animation !!

Assemblée Générale le 19/01/2024 à 20h30  
 à Cavaillé

Contact : [comiteanimationlarra@gmail.com](mailto:comiteanimationlarra@gmail.com)

Page Facebook : Comité Animation Larra



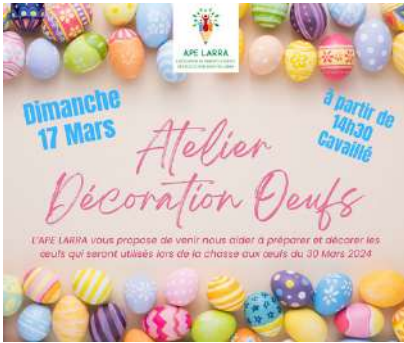
## L'ART EN VILLAGE - STAGE PEINTURE

Dans le cadre des activités artistiques de son association, Mme Inge KRAEMER propose des ateliers d'art graphique à Cavaillé. Renseignements au 06.80.55.95.31 ou [l.art.en.village@gmail.com](mailto:l.art.en.village@gmail.com)





**APE LARRA**  
ÉVÈNEMENTS 2024



**GÉNÉRATIONS LARRA** RETROSPECTIVE DES 3 DERNIERS MOIS



**Diffusion de la coupe du monde de rugby** un super moment de communion autour de l'équipe de France



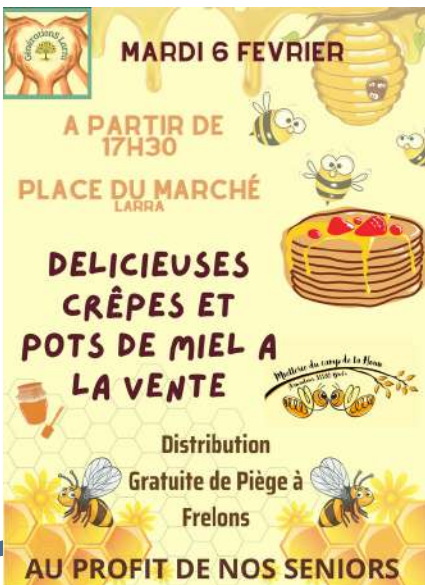
**Octobre rose**

Jolie réussite pour la bonne cause Une centaine de personnes se sont retrouvées le samedi 14 octobre au matin pour marcher au profit d'octobre rose .  
Un moment convivial encadré par l'association Marche et découverte et Génération Larra



**Larr'halloween**

Le 31 octobre au soir De nombreux larrassiens et non larrassiens sont venus visiter la pyramide hantée et profiter des animations sur le thème d'Halloween



**Marché de noel**

Comme chaque année de nombreux exposants et associations ont répondu présent pour le traditionnel marché de Noel de Larra sous un beau soleil de fin d'automne. L'association a proposé cette année une délicieuse choucroute



**Décoration des sapins** de la place du village par les enfants de l'association et des volontaires



**Réalisation de maquillages** lors du tournoi d'Halloween du Merville handball club le samedi 21 octobre

*A ne pas manquer !*



Mme Inge KRAEMER, présidente de l'association L'art en village profite des installations mises à sa disposition à la Mairie et à la Médiathèque pour exposer. Vous y découvrirez, tous les mois de nouveaux artistes ravis de présenter leurs oeuvres. Le personnel apprécie également d'évoluer dans un univers moins austère ! Circulaires, arrêtés, actes administratifs n'ont jamais pu apporter une touche de romantisme, dommage !

Par ailleurs, ces présentations sont la continuité des expositions visibles au complexe de Cavallé que Inge s'évertue à perpétuer depuis tant d'années. Nous la remercions pour cette persévérance dans la diffusion de l'art au sein de notre village.

Alors si vous venez en Mairie, profitez en pour jeter un oeil... les artistes s'affichent !



## LA MÉDIATHÈQUE S'ÉQUIPE !

Dorénavant, en flânant à la médiathèque, vous aurez tout loisir de prendre connaissance sur le téléviseur mural, des dernières infos municipales, des évènements passés et à venir. Un moyen complémentaire de communiquer aussi sur l'actualité de nos 25 dynamiques associations.



**Témoignages et illustrations sur l'histoire de notre village rassemblés dans un livre par Michel Hastenteufel**



**Réservez votre exemplaire !**



### BON DE COMMANDE

à déposer, accompagné du chèque d'acompte, à la Médiathèque ou dans la boîte aux lettres de la Mairie (chèque à l'ordre de l'association ALAC)

**NOM :** **PRÉNOM :**

**ADRESSE :**

**TEL :**  
**@ MAIL :**

**Nombre d'Exemplaires :**  
(5€ d'acompte par exemplaire)

(toute commande non-accompagnée du chèque de 5€ par exemplaire ne sera pas prise en compte)

*N'attendez plus  
pour réserver  
votre livre sur  
l'histoire de notre  
village !*



## MAIRIE

<b>Lundi</b>	fermée le matin / 14h00 - 17h30
<b>Mardi</b>	fermée le matin / 14h00 - 19h00
<b>Mercredi</b>	08h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
<b>Jeudi</b>	08h30 - 12h00 / fermée l'après-midi
<b>Vendredi</b>	08h30 - 12h00 / 14h00 - 16h00

**Permanence élus** Samedi 10h00 - 12h00

**Permanence CCAS** Mardi 14h00 - 17h00 sur RDV



## TÉLÉPHONE - RESEAUX

**SECRETARIAT ACCUEIL** 05 61 82 62 54  
**CCAS** 06 76 46 13 16



[contact@larra.fr](mailto:contact@larra.fr)



[www.larra.fr](http://www.larra.fr)



Facebook/Mairie de Larra



Intramuros Mairie de Larra



YouTube/Mairie Larra

## MÉDIATHÈQUE

### Horaires d'ouverture :

Mardi 16h00 - 19h00

Mercredi 16h00 - 19h00

Samedi 10h00 - 12h00

## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

### Horaires d'ouverture :

Lundi au Samedi de 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Dimanche de 9h00 - 12h00 / 13h00 - 18h00

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Service administratif : 05.61.82.85.55

Service technique : 05.61.82.63.74

## URGENCES - SÉCURITÉ

**SAMU** 15

**POLICE SECOURS** 17

**POMPIERS** 18

**GENDARMERIE DE GRENADE** 05 62 79 93 70

## SOINS

**MEDECIN** 05 61 35 64 81

**PODOLOGUE** 05 82 95 07 88

**INFIRMIERS A DOMICILE** 06 15 76 24 38

**KINESITHÉRAPEUTE** 05 61 35 64 91